



## Extrait du Registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL du 17 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept avril, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. André PHILIPOT, Maire.

<b>Date de Convocation</b>	01/04/2025
<b>Date d’Affichage</b>	01/04/2025
<b>Nombre de Conseillers en exercice</b>	<b>13</b>
Présents	7
<b>Votants</b>	<b>11</b>

### Étaient présents :

Mr André PHILIPOT, Mme Colette PENDRIGH, Mme Stéphanie GARNIER, Mr Christian LAN, Mme Madeleine BARBELETTE, Mr Didier PETITPAS, Mr Michel LEBOUÇ.

### Absents excusés :

Mme Sylvie COUPE  
Mr Bertrand MONTEBAULT donne pouvoir à Mme Colette PENDRIGH,  
Mme Laëtitia SALIOT donne pouvoir à Mme Stéphanie GARNIER,  
Mr Nicolas MARTINAIS donne pouvoir à Mr Didier PETITPAS,  
Mr Anthony PRUNIER donne pouvoir à Mr Michel LEBOUÇ.

### Absents :

Mr Patrick DEMARQUET

N°061-2025

### Vote du Budget Primitif 2025 – Résidence Le Clos des Capucines

Mme Stéphanie GARNIER, adjointe chargée des finances, présente le budget primitif de la Résidence Le Clos des Capucines 2025 étudié par la commission finances le 8 avril 2025, il s'équilibre de la façon suivante :

#### FONCTIONNEMENT

Recettes	<b>146 505.00 €</b>
Dépenses	<b>146 505.00 €</b>

#### INVESTISSEMENT

Recettes	<b>146 500.00 €</b>
Dépenses	<b>146 500.00 €</b>

Monsieur le Maire indique qu'une estimation concernant la vente de terrains a été effectuée.

**Etude "Le Clos des Capucines"**

Achat terrain	23 976,00
Géomètre	1 276,32
Estimation TECAM pour lotissement	109 076,04
Cout étude                    TECAM	21 915,10
Coût TTC	156 243,46
Montant HT	130 202,88
TVA récupération 16,404 %	21 358,48
surface du terrain - m <sup>2</sup>	1798
Coût / m <sup>2</sup>	86,90
Prix de vente estimatif TTC au m2	130,00

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :**

- **de VOTER** le budget primitif de la Résidence Le Clos des Capucines 2025 aux sommes énoncées ci-dessus
- **de CHARGER** Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué de l'exécution de ce budget.

Pour extrait conforme,  
Le registre dûment signé,  
Le Maire.

Certifié exécutoire, après transmission  
En Préfecture le  
Et publication le

